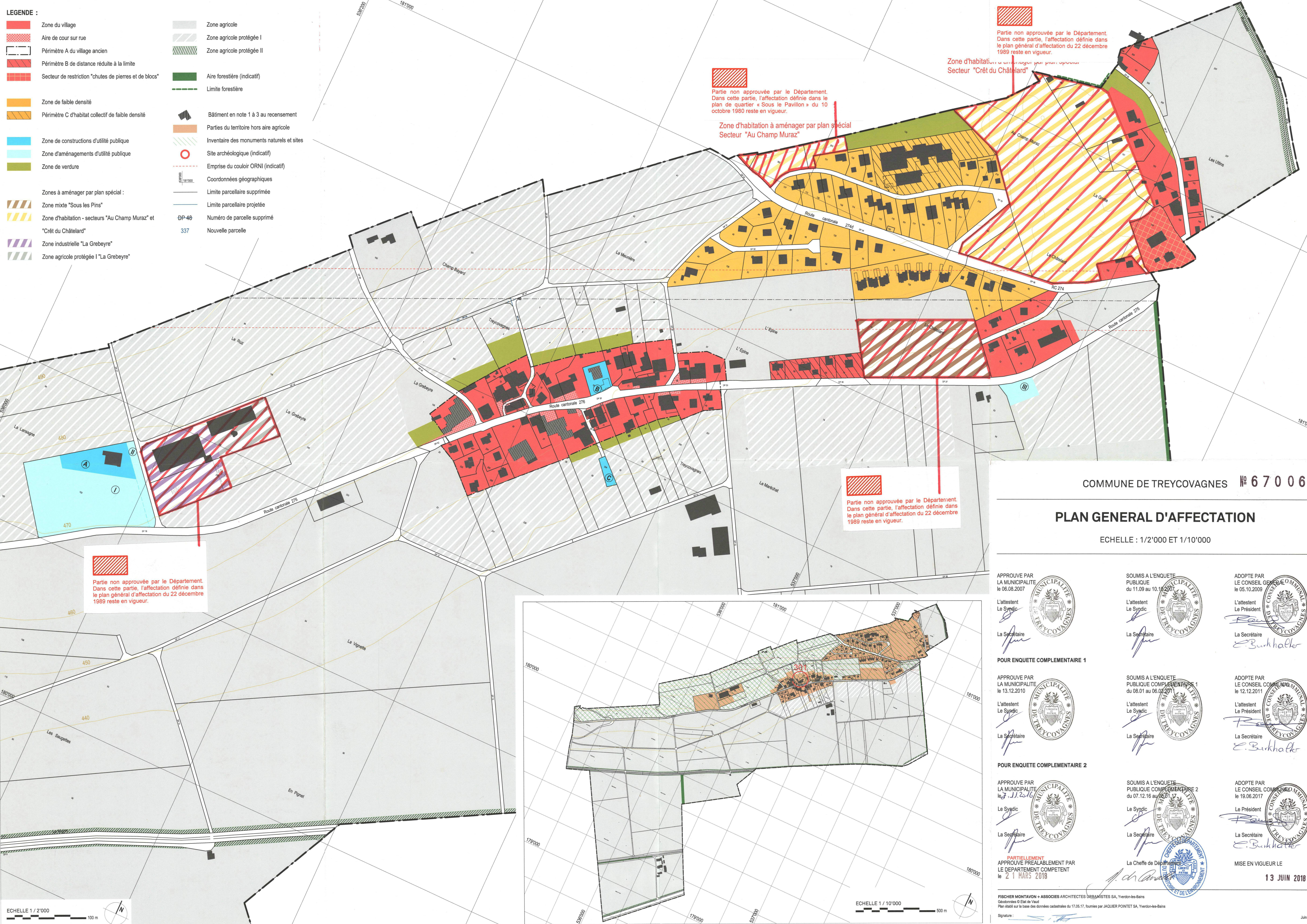


- LEGENDE :**
- Zone du village
 - Aire de cour sur rue
 - Périmètre A du village ancien
 - Périmètre B de distance réduite à la limite
 - Secteur de restriction "chutes de pierres et de blocs"
 - Zone de faible densité
 - Périmètre C d'habitat collectif de faible densité
 - Zone de constructions d'utilité publique
 - Zone d'aménagements d'utilité publique
 - Zone de verdure
 - Zones à aménager par plan spécial :
 - Zone mixte "Sous les Pins"
 - Zone d'habitation - secteurs "Au Champ Muraz" et "Crêt du Châtelard"
 - Zone industrielle "La Grebeyre"
 - Zone agricole protégée I "La Grebeyre"
 - Zone agricole
 - Zone agricole protégée I
 - Zone agricole protégée II
 - Aire forestière (indicatif)
 - Limite forestière
 - Bâtiment en note 1 à 3 au recensement
 - Parties du territoire hors aire agricole
 - Inventaire des monuments naturels et sites
 - Site archéologique (indicatif)
 - Emprise du couloir ORNI (indicatif)
 - Coordonnées géographiques
 - Limite parcellaire supprimée
 - Limite parcellaire projetée
 - Numéro de parcelle supprimé
 - Nouvelle parcelle



COMMUNE DE TREYKOVAGNES **N° 6 7 0 0 6**

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

ECHELLE : 1/2'000 ET 1/10'000

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE	SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE	ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL
le 06.08.2007	du 11.09 au 10.10.2007	le 05.10.2009
L'attestent Le Syndic	L'attestent Le Syndic	L'attestent Le Président
La Secrétaire	La Secrétaire	La Secrétaire
POUR ENQUETE COMPLEMENTAIRE 1		
APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE	SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE 1	ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL
le 13.12.2010	du 08.01 au 06.02.2011	le 12.12.2011
L'attestent Le Syndic	L'attestent Le Syndic	L'attestent Le Président
La Secrétaire	La Secrétaire	La Secrétaire
POUR ENQUETE COMPLEMENTAIRE 2		
APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE	SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE 2	ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL
le 27.11.2016	du 07.12.16 au 06.01.17	le 19.06.2017
L'attestent Le Syndic	L'attestent Le Syndic	L'attestent Le Président
La Secrétaire	La Secrétaire	La Secrétaire
PARTIELLEMENT APPROUVE PREALABLEMENT PAR LE DEPARTEMENT COMPETENT		
le 21 MARS 2018		
	La Cheffe de Département	
FISCHER MONTAVON + ASSOCIES ARCHITECTES URBANISTES SA, Yverdon-les-Bains Géodonnées © Etat de Vaud Plan établi sur la base des données cadastrales du 17.05.17, fournies par JACQUER POINTET SA, Yverdon-les-Bains Signature :		

13 JUIN 2018